

DESSCRIPTIF

Peinture finition uréthane brillante non jaunissante, dotée d'une grande résistance à l'extérieur et facile d'application. Indiquée dans l'industrie pour la protection des machines agricoles, chariots, élévateurs, grues, et pour le bâtiment pour les encadrements de portes et fenêtres, plynthes.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Dilution :

-15 - 20 % avec diluant synthétique T19 pour application au pistolet

-5 - 10 % avec diluant synthétique T19 pour application au pinceau

MÉTHODE D'APPLICATION

-Pistolet : Pistolet à godet, airless (sans air).

-Au pinceau

-Au rouleau

Épaisseur conseillée 50 - 60 microns secs

SÉCHAGE

Hors poussière 45 minutes

Sec au toucher 4 - 6 heures

Sec en profondeur 18 heures

Etuvage 30 minutes à 60 - 80 °C

RECOUVREMENT

Il est possible de recouvrir après 18 heures de séchage avec le même produit.

Après 24 heures il est nécessaire de poncer le produit pour obtenir l'adhérence nécessaire pour une deuxième couche.

STOCKAGE

Attention : le produit doit être stocké dans ses récipients originaux, à l'abri des sources de chaleur, à une température comprise entre + 5°C et + 35°C

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

		Unités de mesure
Poids spécifique	0,945 - 1,097	kg/l
viscosité Ford 8/20°C	15 - 25''	s
Extrait sec en poids	52,5 - 60,9 %	kg/kg
Extrait sec en volume	42,3 - 47,2 %	l/kg
Extrait sec par volume	44,5 - 46,4 %	l/l
Brillance - Gloss 60 °	90 - 100	//
Rendement théorique à 30 microns secs	1 - 15,7	m2/kg

Garantie : les informations sont données de bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances, sur la base d'essais techniques. La manipulation, la résistance des supports et la mise en œuvre de nos produits échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Cette fiche ne constitue aucunement une garantie ni un engagement de notre part. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommages ou dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai de dix-huit mois après sa livraison, sauf indication de temps contraire et écrite (notamment date de péremption inscrite sur le produit).